



Principales étapes de la consultation Bourgogne

- Une sixième séance publique en présentiel est organisée par la Ville de Genève à la demande des propriétaires en juin 2021, car les précédentes réunions ont eu lieu en visioconférence pour cause de pandémie. Les dernières adaptations du projet, ainsi qu'un historique avec les étapes précédentes, sont présentés. La Ville rappelle son intention d'assurer un développement maîtrisé du site avec le concept d'un îlot ouvert avec une grand parc/jardin public au centre.
- Présentation du projet finalisé suite à la dernière enquête technique par la Ville de Genève lors de 4 visio-conférences (circonstances sanitaires) avec les différents propriétaires fin mars 2021. Les thématiques abordées sont le parc-jardin, le bâti et la stratégie pour assurer une transformation progressive et maîtrisée du site.
- Huit séances principalement avec des propriétaires de janvier à mai 2019 qui portent sur l'indice d'utilisation du sol (IUS) et la localisation des droits à bâtir.
- Cinquième séance publique fin février 2019 : présentation de l'aménagement du parc, la qualité des espaces verts. La construction de chaque « jardin » est présentée comme un processus compatible avec une transformation lente du site fondé sur un principe de préservation et de mise en valeur de l'existant pour constituer, à terme, un parc composé d'une mosaïque de jardins.
- Sept séances bilatérales de la Ville de Genève avec des propriétaires et des promoteurs en 2018 portant principalement sur la répartition et la localisation des droits à bâtir.
- Quatrième séance publique fin janvier 2018 : l'état d'avancement du plan présenté en maquette et des éléments détaillés: le principe des aires d'implantation, le caractère et le statut foncier du jardin, les cheminements, les principes d'accès et la préservation de la végétation existante.
- Cinq séances bilatérales de la Ville de Genève avec des propriétaires et des promoteurs en 2017 portant principalement sur la répartition et la localisation des droits à bâtir.
- Une pétition de l'association des habitants du quartier de Bourgogne (P-368) est lancée en avril 2017. Suite à l'audition des pétitionnaires en mai 2017, le classement de la pétition est voté par la commission.
- Troisième séance publique fin janvier 2017 : présentation de la nouvelle orientation morphologique et des principes de la mise en place d'une « mécanique » qui règlent une transformation maîtrisée du site, tout en tenant compte de ses contraintes foncières selon le principe une maison, un jardin, un chemin.
- Elaboration du projet de PLQ entre 2016 et 2017, premières esquisses réinterrogées suite à l'étude détaillée de sa faisabilité opérationnelle (les regroupements fonciers ont été discutés lors de 11 séances bilatérales avec les propriétaires et des promoteurs).

- Septembre 2016, deuxième séance d'information publique, présentation d'esquisses et d'études volumétriques.
- Septembre 2015, première séance d'information publique, présentation d'esquisses et d'études volumétriques.